

Formations 25/26

Masterclass François Chaignaud (week-end)

Samedi 27 septembre 2025 au dimanche 28 septembre 2025

Infos pratiques

13h - 18h

2 jour(s) de formation

10 heure(s) de formation

22 participant·es maximum

Masterclass en Français

Tarifs et financements possibles

Tarif individuel : €100 euros HT

Bourse Adami : Non disponible

Parcours / modalités

Prérequis

La masterclass de François Chaignaud s'adresse aux artistes chorégraphiques professionnel·les : (danseur·ses, chorégraphes, formateur·ices, etc.)

Les participant·es doivent justifier d'une formation en danse de haut niveau, et d'une expérience professionnelle d'au moins 2 ans en compagnie ou dans le milieu du spectacle vivant.

Sélection des candidat·es

Les inscriptions s'effectuent depuis le site de l'Atelier de Paris via le formulaire d'inscription. La sélection des candidat·es se fait sur dossier (CV et lettre de motivation.) La sélection finale des candidat·es sera effectuée par la chorégraphe un mois avant le début de la formation.

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION



la culture avec la copie privée



La masterclass est accessible aux personnes en situation de handicap. En cas de besoin spécifique, veuillez prendre contact avec la personne chargée des masterclasses :

masterclasses@atelierdeparis.org

Financements

Toutes les demandes de financement sont à envoyer au plus tard 1 mois avant le début de la masterclass. Pour le financement, selon votre statut vous pouvez prétendre à l'un des trois financements :

- Pour l'**Afdas**, il faut être intermittent·e et avoir suffisamment cotisé ou ne pas être en carence. Vous pouvez vous rapprocher de votre conseiller·ère pour en savoir plus.
- Pour **France Travail**, veuillez-vous rapprocher de votre conseiller·ère pour savoir si vous y êtes éligible. Si c'est le cas, merci de nous transmettre votre identifiant France Travail à 11 caractères et votre zone géographique.
- L'**Adami** s'adresse aux artistes ne pouvant bénéficier des financements précédents.

Pour plus d'information, veuillez consulter la [FAQ sur le site internet](#) de l'Atelier de Paris !

Modalités d'évaluation

Auto-évaluation de la formation et des acquis via deux questionnaires transmis aux stagiaires à l'issue de la masterclass, puis en fin de saison.

Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant·e à l'issue de la formation.

Programme et déroulé

Lors de ce week-end, François Chaignaud propose de commencer par partager des modules simples d'échauffement, d'étirement et d'invention du corps – qui constituent le terreau de son travail de danseur. Ensuite les stagiaires aborderont différents jeux rythmiques, nourris d'influences diverses, qui font écho aux différents projets présentés au Festival d'Automne, en particulier l'élaboration de phrases rythmiques irrégulières et des jeux de subdivisions.

Ce travail rythmique, manifesté par une recherche autour des frappes de pied et des zapateados, sera alors comme un socle à partir duquel construire une physicalité, expressive et contradictoire.

Les stagiaires exploreront également l'expression vocale comme adjuvant ou soutien à la musicalité du corps dansant.

Déroulé éventuel de la masterclass :

1h d'échauffement

30 min d'adage

1h de technique de frappes

2h autour de matériaux chorégraphiques

Objectifs

Développer des textures contradictoires dans le corps

Aborder des rythmicités spécifiques

Développer une dextérité du travail de pied et de bas de jambe

Insertion professionnelle

Les formations favorisent également l'insertion professionnelle des participant·es :

- Développement leur réseau et de leurs relations
- Conseils personnalisés sur leur projet artistique et professionnel
- Lien avec l'actualité de la création artistique

Moyens

Espaces et matériels

- Espace : studio de danse avec tapis
- Matériel hi-fi, micros, instruments
- Matériel lumière, matériel arts plastiques, etc.
- Espaces de convivialité (tisanerie, foyer) avec assiettes, couverts, micro-ondes...

Ressources à disposition

- Centre de ressources constitué d'ouvrages et de films
- Accès privilégié aux présentations professionnel·les et ouvertures studios
- Tarif réduit 8€ sur les spectacles de l'Atelier de Paris pendant la saison
- Suivi personnalisé avec la personne en charge des masterclasses (sur rendez-vous et disponibilité sur les horaires de bureau) : conseils sur le parcours de formation, accompagnement dans le développement du réseau, demande de financements, etc. La personne en charge des masterclasses est disponible par mail et par téléphone en

amont de la formation, de 9h30 à 17h30, afin de répondre aux sollicitations des stagiaires.

Biographie de François Chaignaud

Diplômé en 2003 du Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris, François Chaignaud a collaboré avec de nombreux chorégraphes (Alain Buffard, Boris Charmatz, Emmanuelle Huynh, Gilles Jobin). Depuis 2004, il mène un parcours multiple de danseur, chorégraphe, chanteur, acteur, historien et artiste de cabaret. Son travail, très tôt marqué par l'articulation du chant et de la danse (*Думи мої*, 2013), est aussi nourri de recherches historiques approfondies pour ses propres pièces comme pour les nombreuses collaborations qu'il mène (avec Jérôme Marin, Marie Caroline Hominal ou Théo Mercier). De 2005 à 2016, il crée avec Cecilia Bengolea plusieurs spectacles dont *Sylphides* (2009), *(M)IMOSA* (avec Trajal Harrell et Marlene Monteiro Freitas, 2011) et *Dub Love* (2013). En 2021, il fonde mandorle productions, affirmant une démarche marquée par de nombreuses coopérations. Il crée avec Nina Laisné *Romances inciertos, un autre Orlando* (2017) et avec Marie-Pierre Brébant *Symphonia Harmoniæ Cælesitum Revelationum* (2019). En 2020, il co-signe *GOLD SHOWER* avec l'icône du butoh Akaji Maro, et crée *Un Bolero* avec Dominique Brun. Son œuvre s'étend aussi vers des pièces de groupe, en 2018, il crée *Soufflette* pour le ballet norvégien Carte Blanche et en 2022 *t u m u l u s* puis en 2024 *In absentia*, avec Geoffroy Jourdain (Les Cris de Paris). En 2023, il crée *Cortèges* avec le compositeur Sasha J. Blondeau et *Mirlitons* avec le beatboxer Aymeric Hainaux. En 2024 François Chaignaud crée *Petites Joueuses* en réponse à une commande du Musée du Louvre et du Festival d'Automne à Paris. En 2025, il crée le spectacle *Último helecho* avec Nina Laisné et Nadia Larcher. Un portrait lui est consacré à l'occasion du Festival d'Automne à Paris 2025. En 2026 François Chaignaud est nommé à la direction du Centre chorégraphique national de Caen en Normandie. Il est artiste associé à Chaillot – Théâtre national de la Danse à Paris ainsi qu'à la Maison de la Danse et à la Biennale de la danse de Lyon.

Atelier de Paris / CDCN

L'Atelier de Paris / CDCN est une structure culturelle – association loi 1901 – dont l'objectif est d'agir pour le développement de l'art chorégraphique en faveur des professionnel·les et des publics.

L'Atelier de Paris met en œuvre son projet tourné vers des activités de formation, de création, de production et de diffusion.

L'Atelier de Paris propose chaque saison aux artistes chorégraphiques et professionnel·les du spectacle vivant une formation continue de haut niveau dispensée par les artistes les plus important·es de la scène nationale et internationale. Ce plan de formation favorise la rencontre avec un·e chorégraphe, le perfectionnement des artistes chorégraphiques et leur insertion professionnelle.

Les formations de l'Atelier de Paris offrent une rencontre intense que seule la relation directe avec le·la chorégraphe permet. Moment fort de transmission, de composition et d'échange, elles enrichissent le parcours pédagogique des danseur·ses professionnel·les, tant sur les connaissances que l'expérience.

Contact

Pour toutes informations sur le contenu de la formation professionnelle, sur les modalités d'inscription et les possibilités de financement :

Marie Bester – chargée des relations publiques et masterclasses

masterclasses@atelierdeparis.org

01 417 416 25

L'Atelier de Paris, Centre de développement chorégraphique national, est une association loi 1901 subventionnée par :



Le programme de formation est certifié et soutenu par :



processus certifié
■ ■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
La certification qualité a été déléguée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

